

L'Afrique de l'Ouest face au Covid-19

31 mars 2020

Thierry Hommel*

** Directeur de Thierry Hommel Conseil et du Forum prospectif de l'Afrique de l'Ouest (Futuribles International), enseignant à l'École nationale des ponts et chaussées.*



*Forum prospectif
de l'Afrique de l'Ouest*

Sommaire

1. Un défi sanitaire pour les autorités	3
Une réponse tardive ?	3
Quelles mesures préventives, quelle efficacité ?	3
De trop faibles capacités de prise en charge pour les personnes infectées ?	5
...Mais une expérience salubre des crises sanitaires à faire valoir ?	6
2. Un frein au développement économique ?	12
Baisse des exportations et de la croissance ?	12
Difficultés d'approvisionnement en produits stratégiques ?	13
Freins à la mise en œuvre des politiques de développement ?	14
Contraction des investissements directs étrangers (IDE) ?	15
3. Quelles réponses des partenaires du développement ?	16
Gel des dettes bilatérales et politiques de soutien ?	16
Participation des institutions de financement à la lutte	18

Selon les informations dont nous disposons actuellement, la maladie à Coronavirus 19 (Covid-19) aurait fait son apparition en Chine centrale, à Wuhan, en novembre 2019. Constatant sa propagation, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en a fait une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) le 30 janvier 2020 avant de déclarer le 11 mars 2020 la situation de pandémie de Covid-19.

À l'exception des pays dotés de capacités de détection rapide — Taiwan, Corée du Sud, Singapour — les pays confrontés à une propagation rapide du Covid-19 optent pour des réponses basées sur un confinement des populations¹. Cette stratégie entend préserver les personnes non infectées et limiter la propagation du virus pour éviter un effondrement des systèmes de santé et une incapacité à prendre en charge les personnes infectées.

Est-il envisageable d'adopter ce type de mesures en Afrique de l'Ouest alors que la sous-région semble avoir tout à craindre de cette pandémie ? Entre populations difficilement confinables et systèmes de santé fragiles, l'inquiétude gagne désormais les Ouest-Africains. Signe d'espoir, les institutions internationales arrivent à la rescousse des États fragiles de la sous-région.

1. Un défi sanitaire pour les autorités

Une réponse tardive ?

Tout comme leurs homologues européens, les dirigeants ouest-africains ont certainement tardé à prendre la mesure des conséquences sanitaires, médicales, économiques et sociales ou encore financières de la pandémie du Covid-19. Après avoir mis l'accent sur les gestes préventifs, les États initient ou amplifient leurs mesures pour endiguer la propagation de la pandémie.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) n'est pas en reste ; elle a également annoncé des mesures pour à la fois prévenir et contenir la propagation de la pandémie du coronavirus 19 alors que le virus était déjà signalé dans la sous-région où seule la Sierra Leone n'avait pas encore déclaré de cas à la date du 31 mars 2020².

Quelles mesures préventives, quelle efficacité ?

Dans leur grande majorité, les États ouest-africains limitent ou interdisent les entrées et sorties du territoire. Pour prévenir et contenir la propagation du virus sur leur sol, ils restreignent également, par le biais de mesures plus ou moins restrictives, les mouvements et les rassemblements de population. Si certains États ont déclaré le couvre-feu et confiné les populations la nuit (voir tableau 1), la possibilité d'appliquer des mesures de confinement intégral calées sur les approches à l'œuvre en Italie ou en France interroge.

L'absence de liquidités immédiates et de réserves financières d'une large frange de la population explique ces difficultés. Rappelons que plus de 80 % de la population active ouest-

¹ À la date de rédaction de ce document, il n'existe pas de traitement préventif contre le Covid-19.

² Le 21 mars, l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS) signalait la présence de 173 cas confirmés répartis sur 13 États membres. À la date du 31 mars, la sous-région recensait 1 003 personnes infectées par le Covid-19. URL :

<https://gisanddata.maps.arcgis.com/apps/opsdashboard/index.html#/bda7594740fd40299423467b48e9ecf6>. Consulté le 31 mars 2020.

africaine tire ses revenus d'activités informelles³. Ces personnes ne disposent pas de réserves financières pour subsister si elles cessent leur activité. Sachant qu'elles ne peuvent pas non plus se reposer sur une couverture / assurance chômage, elles n'ont pas d'autre choix que de poursuivre le travail. Autre élément d'importance en ville : les plus vulnérables ne disposent pas d'équipements pour stocker et préserver la nourriture, et doivent se ravitailler quotidiennement ; ces populations sont souvent privées d'un accès à l'eau, indispensable pour mettre en pratique les gestes d'hygiène recommandés par les experts. Enfin, leur habitat non formalisé — des bidonvilles — amplifie la difficulté du confinement. Pour les ruraux, souvent actifs dans l'agriculture, l'impossibilité de la cessation d'activité est tout aussi présente : elle équivaut à une contraction de la production et d'importantes pertes de revenus. Encore parfois coupés des médias, les ruraux ne seraient par ailleurs pas assez sensibilisés aux risques d'exposition au Covid-19. Dans ces conditions, la distanciation sociale est délicate et le confinement semble difficilement envisageable dans la sous-région, d'autant plus que les moyens d'un contrôle strict de l'observation des mesures de confinement y sont également plus limités qu'en Chine ou en Europe.

De ce point de vue, la déclaration faite le 29 mars 2020 par le président béninois, Patrice Talon, est particulièrement éclairante. Refusant un confinement total qu'il avoue ne pas pouvoir faire observer sans affamer les populations, il met en exergue le manque de moyens auquel la sous-région est confrontée : « Pour accompagner les réductions de mobilité et le confinement, les pays riches débloquent des sommes faramineuses et certains ont même recours à des solutions monétaires à peine déguisées, voire la planche à billets, pour prévenir le chaos social et économique inévitable autrement. Le Bénin, notre pays, à l'instar de la plupart des pays d'Afrique, ne dispose pas de ces moyens et si nous ne tenons pas compte de tout cela, nous pourrions, dans notre action, déclencher un chaos qui remettrait même en cause le minimum impératif de la lutte⁴. »

Une autre impasse se dessine dans la sous-région pour faire face à la crise : la mise en œuvre d'une stratégie de détection efficace et complémentaire des personnes infectées est tout aussi problématique que l'observation de la distanciation sociale. Le 20 mars, la sous-région ne disposait que de deux laboratoires opérationnels — Institut Pasteur, Sénégal et Guinée — susceptibles de détecter des échantillons de salive infectés par le Covid-19. Très prochainement, en collaboration avec le Centre africain du contrôle des maladies (CDC), le nombre des laboratoires régionaux de référence dédiés au diagnostic des coronavirus devrait passer à cinq dans la CEDEAO. Les personnels de laboratoire de quatre États membres (Gambie, Ghana, Côte-d'Ivoire et Nigeria) ont été formés au diagnostic du Covid-19 et équipés en collaboration avec l'Institut Pasteur de Dakar, au Sénégal. Selon l'OMS, la Sierra Leone aurait également reçu des équipements⁵. Ces capacités sont encore insuffisantes, ce qui risque de ralentir la détection : la sous-région compte aujourd'hui plus de 350 millions d'habitants.

³ Selon le rapport 2018 de l'Organisation internationale du travail (OIT), en Afrique de l'Ouest, l'emploi informel représente 92,4 % de l'emploi. URL : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_626831.pdf. Consulté le 2 avril 2020.

⁴ « Réponses du Bénin à la Covid-19. Le président Patrice Talon en parle », YouTube, 29 mars 2020. URL : https://www.youtube.com/watch?time_continue=307&v=3D1BPoP4lc&feature=emb_logo. Consulté le 2 avril 2020.

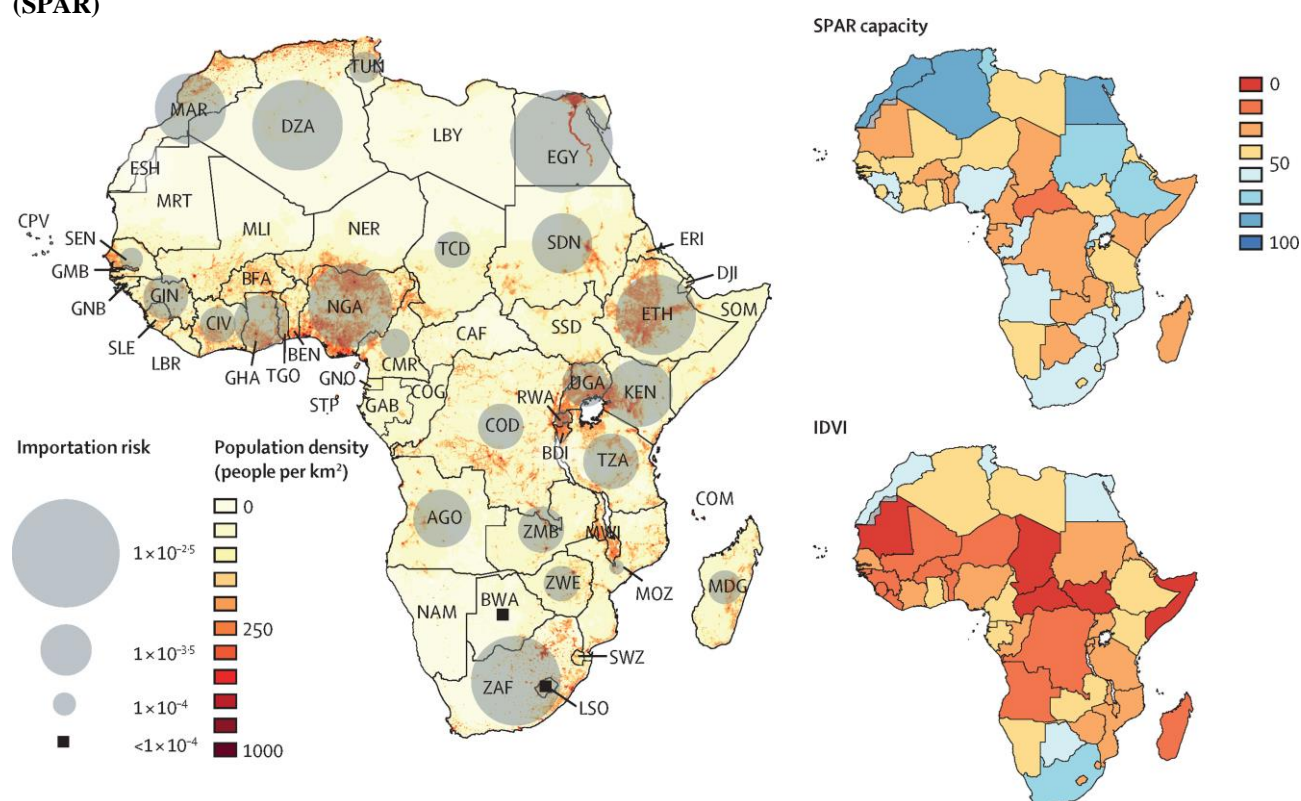
⁵ « Africa Has 1.2 Billion People and only Six Labs that Can Test », *Washington Post*, 5 février 2020. URL : <https://www.washingtonpost.com/world/africa/africa-has-12-billion-people-and-only-six-labs-that-can-test-for-coronavirus-how-quickly-can-they-ramp-up/>. Consulté le 2 avril 2020.

➔ **La difficulté à assurer la distanciation sociale d'un grand nombre d'habitants de la sous-région et la faible capacité de détection favorisent une propagation rapide du Covid-19 dans la CEDEAO.**

De trop faibles capacités de prise en charge pour les personnes infectées ?

Contrastées, les capacités de prise en charge hospitalière ouest-africaines sont actuellement insuffisantes pour faire face aux besoins sanitaires de base des populations. S'il n'existe pas de règle d'or pour déterminer si les personnels de santé sont en effectif suffisant pour couvrir les besoins sanitaires d'une population, l'OMS estime peu probable que les pays disposant de moins de 2,3 professionnels de santé (en associant les médecins, le personnel infirmier et les sages-femmes) pour 1 000 habitants puissent couvrir convenablement les interventions essentielles en matière de soins de santé primaires.

Carte 1. Risque d'importation du coronavirus et de diffusion (IDVI) en Afrique et capacité de réponse (SPAR)



Source : « Preparedness and Vulnerability of African Countries against Importations of Covid-19: A Modelling Study », *The Lancet*, vol. 395, n° 10 227, 14 mars 2020. URL : [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(20\)30411-6/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(20)30411-6/fulltext). Consulté le 2 avril 2020.

Or, dans la CEDEAO, à l'exception du Cap-Vert, aucun des pays n'atteint ce score de 2,3 (voir tableau 1). Certes, la situation progresse — le Sénégal a quatre hôpitaux en chantier, la Côte-d'Ivoire a débloqué plus de 3 milliards de francs CFA (4,6 millions d'euros) pour la réfection de ses services d'urgence, etc. De plus, la couverture universelle de santé se développe, avec d'importants progrès effectués au Sénégal, au Bénin ou encore au Ghana. Mais les capacités des services de soins intensifs, équipés des lits adéquats et du matériel respiratoire nécessaires pour la prise en charge des patients infectés par le Covid-19 sont très réduites. Seul l'appui des partenaires pourrait permettre d'améliorer la situation à court terme, sans que l'atteinte de capacités comparables à celles des pays développés puisse être envisagée.

- ➔ **En cas de propagation forte et sans appui important de leurs partenaires du développement et des organisations non gouvernementales (ONG) médicales, les services de santé des États ouest-africains pourraient être rapidement débordés. Ils pourraient s'effondrer avec les conséquences humaines qui en résultent. L'Alliance for International Medical Action (ALIMA) envisage en Afrique une mortalité bien supérieure à celle que devraient observer les régions mieux équipées en moyens humains et matériels.**

...Mais une expérience salutaire des crises sanitaires à faire valoir ?

Comme le soulignait *Le Monde*⁶ concernant la Guinée, pays depuis lequel l'épidémie d'Ebola s'est répandue en Afrique de l'Ouest en 2013-2014, la crise sanitaire de 2014 aurait permis de tirer certaines leçons et de gagner en expérience dans la gestion des crises épidémiques. Ainsi, il n'aurait fallu que 24 heures aux autorités guinéennes, qui ont réactivé les dispositifs de gestion mobilisés lors de l'épidémie d'Ebola, pour confirmer le premier cas de Covid-19 dans leur pays le 5 mars et remonter l'itinéraire du malade afin de confiner les potentiels infectés. Depuis 2014, la Guinée aurait augmenté ses capacités de gestion des crises épidémiques : trois centres de traitement, directement opérationnels pour le Covid-19, trois laboratoires en mesure d'effectuer des tests épidémiologiques⁷, ainsi qu'une agence nationale de sécurité sanitaire chargée de coordonner la prise en charge des malades sont désormais disponibles, mais le manque de moyens humains, matériels et financiers reste un problème. Les capacités de surveillance épidémiologique et de traitement sont ténues, et seulement 1,45 million de masques seraient disponibles pour une population de 12,8 millions de personnes.

Si la CEDEAO se veut rassurante, les capacités de réponse à la pandémie de Covid-19 des pays ouest-africains laissent dubitatif. Une étude publiée par *The Lancet*⁸ le 20 février 2020 alerte. Dans ce travail, les chercheurs ont croisé différentes données pour modéliser le risque d'importation et de diffusion du virus sur le continent africain :

- Les données de volume des voyages par avion des provinces infectées en Chine et vers les différents pays d'Afrique pour estimer le risque d'importation par pays.
- La capacité du pays à détecter les cas et à y répondre sur la base de deux indicateurs :
 - L'état de préparation, à partir de l'*International Health Regulations Monitoring and Evaluation Framework* du Règlement sanitaire international de l'OMS. Chaque pays procède à une déclaration annuelle de ses ressources à l'OMS (législation, adhésion aux cadres de l'OMS, ressources en biologie, médical, urgences, sécurité alimentaire, niveau d'équipement des centres de soins de santé...) via le *State Party Self-Assessment Annual Reporting Tool*, SPAR).
 - La vulnérabilité, à partir de l'indice de vulnérabilité aux maladies infectieuses (IDVI : *Infectious Disease Vulnerability Index*). L'IDVI tient compte de facteurs non

⁶ DIARRA A., « Coronavirus : la Guinée capitalise sur son expérience de l'épidémie d'Ebola », *Le Monde*, 17 mars 2020. URL : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/03/17/coronavirus-la-guinee-capitalise-sur-son-experience-de-l-epidemie-d-ebola_6033432_3212.html. Consulté le 2 avril 2020.

⁷ Il ne s'agit pas des mêmes tests que ceux réalisés dans les deux laboratoires opérationnels de la sous-région évoqués p. 4 (NDLR).

⁸ « Preparedness and Vulnerability of African Countries against Importations of Covid-19: A Modelling Study », *The Lancet*, vol. 395, n° 10 227, 14 mars 2020. URL : [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(20\)30411-6/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(20)30411-6/fulltext). Consulté le 2 avril 2020

directement liés au système sanitaire mais qui peuvent influencer sur la réponse à l'épidémie (importance de la population, niveau socio-économique, contexte politique...).

Selon l'étude, les pays présentant le risque d'importation du virus le plus élevé, notamment du fait de l'intensité des échanges aériens avec les provinces chinoises contaminées (Égypte, Algérie et Afrique du Sud), auraient une capacité certaine (modérée à élevée) de réponse aux flambées épidémiques : ils sont parmi les mieux équipés du continent pour détecter rapidement les nouveaux cas et pour les prendre en charge. En Afrique de l'Ouest, un pays comme le Nigeria dispose de capacités au-dessus de la moyenne pour détecter et répondre aux infections ; la Guinée ou le Liberia également, même s'ils sont plus vulnérables du fait de leur situation sociale et économique.

Alors que ces trois pays sont présentés comme étant les mieux préparés de la sous-région pour endiguer la pandémie, on reste en droit de s'interroger face à l'optimisme affiché le 10 mars 2020 par le professeur Stanley Okolo, directeur général de l'Organisation ouest-africaine de santé (OOAS), quant à la capacité de gestion et de contrôle de la pandémie dans la CEDEAO⁹. Alors qu'il était essentiel de limiter les contagions pour éviter un effondrement des systèmes de santé ouest-africains, certains États n'ont pas hésité à prendre des décisions qui interpellent. En Guinée, les autorités ont maintenu une double élection contestée par l'opposition le 22 mars 2020 : cela aura favorisé les contacts au sein de la population¹⁰. Que dire encore de l'autorisation des élections législatives, plusieurs fois reportées depuis octobre 2018 par les autorités maliennes, le 29 mars 2020, dans un contexte sécuritaire et sanitaire particulièrement tendu¹¹. De plus, les autorités doivent négocier avec les pouvoirs religieux. La présence de l'exhortation à l'effort dans la prière dans la liste des mesures édictées pour combattre la pandémie au Niger, les latitudes accordées aux autorités administratives dans la gestion des lieux de culte soulignent les faiblesses des pouvoirs centraux face à la pression du religieux. Le Mali et le Niger ou le Sénégal ont fermé les bars et d'autres lieux publics alors qu'ils ont mis en négociation la fermeture des lieux de culte, souligne ainsi Bakary Sambe¹².

⁹ « Le projet REDISSE va permettre d'apporter des réponses contre des maladies comme le Covid-19 », Agence de presse sénégalaise, 10 mars 2020. URL : <http://aps.sn/actualites/societe/sante/article/le-projet-redisse-va-permettre-a-l-ooas-d-apporter-des-reponses-contre-des-maladies-comme-le-covid-19-responsable>. Consulté le 2 avril 2020.

¹⁰ CHATELOT C., « Élections en Guinée : quand le coronavirus fait les affaires d'Alpha Condé », *Le Monde*, 19 mars 2020. URL : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/03/19/elections-en-guinee-quand-le-coronavirus-fait-les-affaires-d-alpha-conde_6033734_3212.html. Consulté le 2 avril 2020.

¹¹ Outre la présence du Covid-19, le principal *leader* de l'opposition venait d'être enlevé alors qu'il faisait campagne. « Mali : le chef de l'opposition Soumaïla Cissé a été enlevé », France 24, 26 mars 2020. URL : <https://www.france24.com/fr/20200326-mali-le-chef-de-l-opposition-soumaïla-cissé-a-été-enlevé>. Consulté le 2 avril 2020.

¹² LAPLACE M., « Sénégal-Bakary Sambe : “La crise du coronavirus dévoile le paradoxe des États laïques face aux questions religieuses” », *Jeune Afrique*, 26 mars 2020. URL : <https://www.jeuneafrique.com/916073/societe/senegal-bakary-sambe-la-crise-du-coronavirus-devoile-le-paradoxe-des-etats-laiques-face-aux-questions-religieuses/>. Consulté le 2 avril 2020.

Encadré 1. Évaluation du coût des plans de riposte

Au Burkina Faso, le plan de riposte est estimé à plus de 9 milliards de francs CFA (13 millions d'euros) et prend en compte neuf domaines, parmi lesquels : la surveillance des points d'entrée, les équipes d'intervention rapide, le système de surveillance épidémiologique, le laboratoire et le diagnostic, la prévention et contrôle des infections et la gestion des cas...

Le Sénégal a annoncé le 23 mars 2020 : 1) la création du fonds « Force Covid-19 » de 1 000 milliards de francs CFA (1,5 milliard d'euros) ; 2) une allocation de 69 milliards de francs CFA (105 millions d'euros) consacrés à l'achat de vivres pour l'aide alimentaire d'urgence ; 3) des mesures générales de remise partielle de la dette fiscale constatée au 31 décembre 2019 due par les entreprises et les particuliers (200 milliards de francs CFA / 305 millions d'euros) et des mesures spécifiques à destination des secteurs les plus affectés par la crise sanitaire (hôtellerie, restauration, transport, culture, presse). Il faudrait 1 000 milliards de francs CFA (1,5 milliard d'euros) pour couvrir ces deux dernières mesures.

En Côte-d'Ivoire, le coût du plan de riposte a été évalué à 95,8 milliards de francs CFA (150 millions d'euros). Il devrait être financé à hauteur de 25 % par la partie nationale, le solde étant à rechercher auprès de la communauté des bailleurs. Il se fonde sur un scénario tendanciel médian ivoirien (30 cas pour 100 000 habitants, avec un pic en avril 2020 estimé à 8 000 cas dont 1 600 graves et 6 400 légers).

La Sierra Leone a estimé à 7,5 millions de dollars US le coût de son plan de riposte décliné en quatre composantes : soutien aux institutions nationales et sous-nationales de santé publique pour la prévention (2,8 millions de dollars US) ; renforcement des institutions et des plates-formes nationales multisectorielles pour l'élaboration de politiques publiques (1 million de dollars US) ; réponse d'urgence Covid-19 (3,2 millions de dollars US) ; gestion de la mise en œuvre, suivi et évaluation (0,5 million de dollars US).

En Gambie, le gouvernement a préparé un plan d'action Covid-19 de 9 millions de dollars US pour équiper les installations de test, prendre des dispositions de quarantaine et de confinement médical, et former le personnel médical et le personnel aux frontières.

Sources : « Riposte à l'épidémie du nouveau Coronavirus Covid-19, Sénégal », République du Sénégal, ministère de la Santé et de l'Action sociale, rapport de situation n° 5, 20 mars 2020. URL : <http://www.sante.gouv.sn/sites/default/SITREP5%20Covid-19.pdf> ; « Preliminary Stakeholder Engagement Plan (SEP). Sierra Leone Covid-19. Preparedness and Response Project », 17 mars 2020. URL : https://mof.gov.sl/wp-content/uploads/2020/03/Stakeholder-Engagement-Plan-SEP_March_24_-2020-1.pdf ; *Brèves économiques d'Afrique de l'Ouest*, n° 345, 27 mars 2020. URL : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/6eae5283-fabb-47e0-83a2-0a65f2c3acd3/files/9b05a13e-0dce-4f91-9cbd-146009e21584>. Consultés le 2 avril 2020.

- ➔ **Certains pays ouest-africains (Liberia, Guinée, Nigeria) touchés en 2014 par l'épidémie d'Ebola ont amélioré leurs capacités de réponse face aux crises épidémiques. Ces atouts — expérience, organisation, gestion — resteront insuffisants si des moyens financiers additionnels n'arrivent pas rapidement pour renforcer les capacités sanitaires. Moins exposés au risque d'importation du virus mais pourtant touchés, les pays enclavés (Mali, Burkina Faso, Niger) déjà en proie à une menace terroriste, semblent avoir tout à redouter de la pandémie du fait de leur faible état de préparation et de leur vulnérabilité en cas de propagation du virus.**

Tableau 1. Offre médicale et mesures anti-Covid-19 dans les pays de la CEDEAO

Pays	Lits (pour 1 000 habitants)	Infirmières et sages-femmes (pour 1 000 habitants)	Médecins (pour 1 000 habitants)	Mesures anti Covid-19
Bénin	0,5 (2010)	0,6 (2016)	0,2 (2016)	<ul style="list-style-type: none"> • Cordon sanitaire autour des grandes communes en vue de les isoler du reste du pays à compter du lundi 30 mars 2020. • Obligation pour les banques, supermarchés, bars, restaurants, entreprises et autres établissements recevant du public, de prévoir des mesures de protection et d'hygiène, et de faire observer par les clients et usagers la distance de sécurité sanitaire entre eux. • Recommandation aux responsables religieux de faire respecter, lors des cultes, la distance de sécurité sanitaire d'au moins un mètre entre fidèles, d'éviter les poignées de mains, les accolades et tout autre geste contaminant. • Recommandation aux personnes éplorées de limiter au strict minimum les obsèques de leurs défunts et de différer les manifestations subséquentes. • Obligation pour les transporteurs en commun de doter leurs employés ainsi que les passagers en masques ou bavettes appropriés, et de respecter les distances de sécurité sanitaire entre occupants. • Suspension des préparatifs du pèlerinage à La Mecque en cohérence avec les dispositions prises par les autorités saoudiennes. • Suspension des manifestations et événements non essentiels à caractère sportif, culturel, religieux, politique et festif. • Suspension de toutes les missions à l'extérieur du pays pour les membres du gouvernement et pour les cadres de l'administration publique, sauf en cas d'urgence absolue. Les structures et les personnes du secteur privé sont invitées à observer la même prudence. • Mise en quarantaine systématique et obligatoire de toute personne venant au Bénin par voie aérienne. • Restriction de la délivrance des visas d'entrée au Bénin. • Limitation à l'extrême nécessité des entrées et sorties aux frontières terrestres.
Burkina Faso	0,4 (2010)	0,6 (2016)	0,1 (2016)	<ul style="list-style-type: none"> • Couvre-feu depuis le 21 mars 2020 entre 19 heures et 5 heures. • Interdiction des manifestations et rassemblements de personnes dans les lieux et / ou endroits ouverts au public sur l'ensemble du territoire.
Cap-Vert	2,1 (2010)	1,2 (2015)	0,8 (2015)	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction d'entrée / accostage des vols et navires en provenance de pays affectés par le Covid-19 depuis le 17 mars 2020. • Dépistage des populations et isolement des personnes infectées.

Côte-d'Ivoire	0,4 (2006)	0,9 (2014)	0,2 (2014)	État d'urgence depuis le 23 mars 2020 avec couvre-feu entre 21 heures et 5 heures du matin à compter du mardi 24 mars 2020. Fermeture de tous les « maquis » et restaurants depuis le 23 mars 2020. Régulation des transports interurbains, intercommunaux, intracommunaux, interdiction des déplacements non autorisés entre Abidjan et l'intérieur du pays, confinement progressif des populations par aire géographique en fonction de l'évolution de la pandémie. Création de couloirs humanitaires pour venir en aide aux personnes ou aux communautés ayant un besoin urgent d'assistance et renforcement des capacités des industries pharmaceutiques, des laboratoires et des structures de diagnostic et de prise en charge sur l'ensemble du territoire national.
Gambie	1,1 (2011)	1,6 (2016)	0,1 (2015)	Le 2 avril, la Banque mondiale a apporté son aide à la Gambie à travers un prêt de 10 millions de dollars US pour la préparation d'un plan de réponse à l'épidémie. Ce projet prévoit : <ul style="list-style-type: none"> • La détection des cas, la traçabilité et la documentation systématique des infections. • La fourniture d'équipements pour les centres de traitement des personnes infectées. • La mise en place d'une communication susceptible d'appuyer les mesures préconisées de distanciation sociale.
Ghana	0,9 (2011)	1,2 (2017)	0,2 (2017)	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture des frontières aériennes terrestres et maritimes. • Suspension des rassemblements publics pour quatre semaines sauf funérailles en présence de 25 personnes au plus dans le respect des distances d'un mètre. • Fermeture des écoles et universités. • Mesures de précaution dans les établissements qui reçoivent encore du public (supermarchés, restaurants, hôtels). • Mesures dans le secteur du transport et respect de la distance d'un mètre sur les lieux de travail.
Guinée	0,3 (2011)	0,4 (2016)	0,1 (2016)	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi automatique des voyageurs en provenance de pays à risque. • Confiscation des passeports des passagers en provenance des zones à risque durant leur période de suivi de 14 jours. • Interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes.
Guinée-Bissau	1 (2009)	1,4 (2015)	0,2 (2015)	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la surveillance épidémiologique active, investigation systématique de tous les cas suspects (y compris rumeurs, cas de funérailles). • Renforcement de la gestion de l'information et de la communication sociale. • Identification d'un site dans toutes les formations sanitaires proches des points frontaliers pour la mise en quarantaine des cas suspects. • Identification de deux sites d'isolement dans la région sanitaire de Bissau. Surveillance des 11 points d'entrée identifiés en Guinée-Bissau.
Liberia	0,8 (2010)	0,1 (2015)	0,0 (2015)	<ul style="list-style-type: none"> • Au 25 mars 2020, le gouvernement a pris des mesures concernant les écoles, les services publics et les lieux de culte dans deux des régions du pays, ainsi que la suspension des vols.

Mali	0,1 (2010)	0,4 (2016)	0,1 (2016)	<ul style="list-style-type: none"> • État d'urgence et état d'urgence sanitaire depuis le 25 mars 2020. Couvre-feu depuis le 25 mars 2020 entre 21 heures et 5 heures. Frontières terrestres fermées, sauf fret et transport de marchandises. • Depuis le 19 mars 2020 : suspension jusqu'à nouvel ordre des vols commerciaux en provenance des pays touchés, à l'exception des vols cargos, fermeture des écoles publiques, privées et confessionnelles (maternelles, primaires, secondaires et supérieures) y compris les médersas et ce, pendant trois semaines ; suspension de tous les regroupements publics ; interdiction des regroupements à caractère social, sportif, culturel et politique de plus de 50 personnes, sous réserve du respect des gestes barrières.
Niger	0,3 (2015)	0,3 (2014)	0,1 (2014)	<p>Depuis le 28 mars 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exhortation de l'ensemble des Nigériens à redoubler d'efforts dans les prières. • Proclamation de l'état d'urgence sur toute l'étendue du territoire national. • Isolement de la ville de Niamey pendant une semaine à compter du dimanche 29 mars 2020 à minuit. • Instauration d'un couvre-feu sur le territoire de la ville de Niamey à partir du samedi 28 mars 2020 de 19 heures à 6 heures. • Prise en charge gratuite des malades confirmés positifs au Covid-19 suivant le protocole chloroquine et / ou azithromycine en milieu hospitalier ou de soins. • Mise en œuvre de la stratégie de recherche active des cas suspects de malades à coronavirus ainsi que le renforcement du test de dépistage et du confinement. • Renforcement des équipements de protection du personnel de santé engagé dans la lutte contre le Coronavirus. • Recrutement de 1 500 agents de santé à la Fonction publique de l'État.
Nigeria	0,5 (2004)	1,5 (2013)	0,4 (2013)	<p>Confinement plus strict depuis le 23 mars 2020 qui a conduit à la fermeture de toutes les frontières, interdiction des vols entrants et sortants dans le pays. Mesures fédérales : Abuja avait déjà adopté des mesures strictes de protection en ordonnant la fermeture de tous les bars, restaurants, boîtes de nuit vendredi 20 mars 2020.</p>
Sénégal	0,3 (2008)	0,3 (2016)	0,1 (2016)	<ul style="list-style-type: none"> • État d'urgence depuis le 23 mars et couvre-feu de 20 heures à 6 heures dans plusieurs régions. • Fermeture des frontières aériennes.
Sierra Leone	0,4 (2006)	1,0 (2014)	0,0 (2011)	<p>Interdiction des vols internationaux. État d'urgence depuis le 24 mars 2020. Pas de confinement.</p>

Togo	0,7 (2011)	0,3 (2015)	0,0 (2015)	<ul style="list-style-type: none"> • Suspension pour deux semaines à compter du vendredi 20 mars 2020 de toutes les liaisons aériennes en provenance des pays à haut risque. • Annulation de tous les événements internationaux prévus au Togo pendant trois semaines depuis le 16 mars 2020. • Suspension des missions officielles non essentielles vers les pays à haut risque depuis le 16 mars 2020. • Auto-isolement obligatoire de 14 jours pour toute personne arrivant au Togo et ayant séjourné dans un pays à risque. • Interdiction de tout rassemblement de plus de 100 personnes sur toute l'étendue du territoire national, pour un mois, à compter du jeudi 19 mars 2020 à minuit. • Renforcement de la surveillance et des mesures individuelles et collectives de prévention et de protection. • Le gouvernement exhorte les autorités administratives, traditionnelles, militaires et religieuses, et l'ensemble de la population à contribuer à l'application de ces mesures qui s'imposent à tous.
-------------	------------	------------	------------	---

Sources : sites des gouvernements pour les mesures et Banque mondiale pour les statistiques de santé.

2. Un frein au développement économique ?

L'Afrique a tout à redouter de la crise économique qui s'esquisse. La fermeture du monde a provoqué un brusque ralentissement de nos économies interconnectées alors que le mouvement de globalisation et d'élargissement des marchés s'est traduit par une réorganisation des chaînes de valeur et la suppression des redondances. La crise en Chine et la fermeture des frontières paralyse ainsi de nombreuses activités alors que le confinement ralentit la demande. Les marchés financiers ont anticipé cette crise : depuis le *krach* du 12 mars 2020, ils fluctuent au gré des informations sanitaires et annonces de mesures de sauvegarde des économies faites par les dirigeants des États et des institutions multilatérales.

Baisse des exportations et de la croissance ?

En 2020, l'économie de la CEDEAO reste rentière et fortement dépendante de l'exportation de quelques ressources brutes (pétrole, gaz, minerais, productions alimentaires, etc.). Cette économie est extravertie : les échanges avec les partenaires extérieurs à la CEDEAO pèsent plus sur les résultats économiques de la sous-région que son marché intérieur, dont la taille ne dépasserait pas, en dollars US, 10 % à 15 % des échanges commerciaux totaux. Ces données brutes masquent par ailleurs de forts contrastes entre pays. Quatre d'entre eux, le Ghana, le Nigeria, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal assurent à eux seuls 93 % des importations régionales et 94 % des exportations ! Dans ce quatuor, le poids du Nigeria est prépondérant, ses résultats économiques influencent fortement ceux de la communauté économique.

Or, le Nigeria risque d'être particulièrement touché par la crise. Dans le contexte de ralentissement économique, la demande en ressources brutes diminue. Les marchés des partenaires — Europe et Chine — sont aujourd'hui fermés. Pour les pays producteurs (Nigeria, Ghana, Niger) les effets sur les recettes des États sont immédiats. La situation va donc peser sur la croissance du pays et *in extenso*, de la sous-région, avec une intensité qui dépendra de la durée de la crise et de la paralysie de l'offre comme du retour de la demande. À l'échelle du Nigeria, dont le pétrole représente 91 % des exportations, des problèmes

importants sont à anticiper : le prix du brut a chuté à 30 dollars US alors que le prix anticipé dans le budget fédéral 2020 est de 57 dollars US. Selon Vera Songwe, secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), le Nigeria à lui seul pourrait perdre 19 milliards de dollars US en 2020 ¹³.

Encadré 2. Exportations de la CEDEAO

Le commerce extérieur de la CEDEAO est dominé par un certain nombre de produits et génère une valeur ajoutée locale en raison de la prépondérance des hydrocarbures provenant des industries extractives. Ces produits représentent trois quarts (75 %) des exportations (à l'exclusion des réexportations) et sont essentiellement fournis par le Nigeria (73 %). Le cacao et les aliments à base de cacao (5 % des exportations), les pierres précieuses (3 %) et le coton, les fruits, les plastiques, le bois et les produits ligneux, le poisson et les crustacés (environ 1 %), constituent avec les hydrocarbures les principaux produits d'exportation de la CEDEAO. L'Europe représente environ 28 % des exportations de la CEDEAO, dont 23 % pour l'Union européenne. Les Amériques représentent 40 %, dont 34 % pour l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et 24 % pour les États-Unis, le Canada et le Mexique. L'ouverture du commerce dans le cadre du développement des échanges Sud-Sud fait montre d'une avancée significative des pays de l'Asie et de l'Océanie, qui représentent 16 % des exportations, dont 0,3 % pour le Proche et le Moyen-Orient. Ces exportations sont dominées par le Nigeria et la Côte-d'Ivoire qui, à eux deux, représentent 87 % des transactions. Le Nigeria fournit 77 % des exportations régionales et la Côte-d'Ivoire 10 %. Le Ghana et le Sénégal, troisième et quatrième, représentent respectivement 4 % et 2 %. Le Mali suit avec 1,7 % des exportations régionales. Le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, le Niger et le Togo représentent chacun 1 % des exportations régionales.

Source : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). URL : <https://www.ecowas.int/faire-des-affaires-dans-la-cedeao/import-export/?lang=fr>. Consulté le 2 avril 2020.

➡ **La chute de la demande en ressources brutes influence fortement les exportations des pays de la CEDEAO et aura un impact sur la croissance économique qui dépendra de la durée de la crise dans les régions de production comme de consommation.**

Difficultés d'approvisionnement en produits stratégiques ?

Les importations régionales sont dominées par 10 catégories de produits. Les hydrocarbures représentent 24 % des importations totales. Ils sont suivis par les automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules (2^e), les machines, appareils mécaniques et chaudières (3^e), les machines et appareils électriques (4^e), les céréales (5^e), les plastiques (6^e), la ferronnerie, le fer et l'acier (7^e), la fonte, l'acier (8^e), les produits pharmaceutiques (9^e), le poisson et les fruits de mer (10^e). Avec 41 % des transactions, le Nigeria occupe la première position. Il est suivi du Ghana avec 18 %, du Sénégal et de la Côte-d'Ivoire qui représentent chacun 10 %. Ensemble, le Nigeria et le Ghana représentent 59 % des importations de la Communauté contre 36 % pour les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Côte-d'Ivoire, Niger, Guinée-Bissau, Bénin, Togo). Les autres cinq pays de la CEDEAO (Liberia, Sierra Leone, Guinée, Gambie, Cap-Vert) représentent seulement 5 % des importations de la Communauté.

La sous-région est donc extrêmement dépendante de certaines importations stratégiques pour la gestion de la crise, comme les médicaments, les céréales... Face à la crise des partenaires extérieurs et dans un contexte d'incapacité du marché intérieur à se substituer aux importations, des augmentations de prix et des pénuries peuvent être anticipées. Ces craintes

¹³ « En Afrique, face au coronavirus, on constate des augmentations de prix et quelques pénuries », *Le Monde*, 17 mars 2020. URL : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/03/17/en-afrique-face-au-covid-19-70-de-nos-pays-ne-sont-pas-prets_6033389_3212.html. Consulté le 2 avril 2020.

1) renforcent des mouvements de panique des populations qui anticipent l'interruption des chaînes logistiques ¹⁴, et 2) favorisent la spéculation de certains commerçants autour des produits stratégiques ¹⁵. Sans intervention efficace des États pour endiguer ces deux phénomènes, des troubles sociaux pourraient intervenir rapidement.

Le manque de produits importés et les mesures de restriction de circulation pourraient également peser sur les productions régionales et le dynamisme des échanges intrarégionaux. Sous-estimés, essentiellement du fait de la nature informelle des productions échangées, ces échanges, déjà entravés par l'insécurité liée à la présence de groupes terroristes dans l'espace sahélien, sont vitaux pour l'alimentation de populations dans certaines zones enclavées (Mali, Niger, Burkina Faso). La circulation de ces produits est importante car les productions importées débarquées dans les ports des pays côtiers, généralement plus coûteuses, pourraient rapidement rencontrer des difficultés d'acheminement. Pour éviter spéculation et mouvement de panique chez les consommateurs, certains gouvernements envisagent de fixer le prix de certains produits stratégiques comme les gels hydroalcooliques et certaines denrées alimentaires ¹⁶. Sans l'appui de leurs partenaires, ces pays ne disposent certainement pas des marges de manœuvre budgétaires et financières pour soutenir leurs consommateurs et leurs entreprises à hauteur de leurs besoins.

➡ **La structure déséquilibrée de l'économie ouest-africaine fait peser à court terme d'importants risques de contraction économique et de pénurie sur certaines ressources stratégiques, pharmaceutiques comme alimentaires. Les populations les plus vulnérables seront inévitablement les plus touchées.**

Freins à la mise en œuvre des politiques de développement ?

Sans injection massive de capitaux pour poursuivre les projets en cours ou programmés, le ralentissement des économies ouest-africaines devrait avoir des effets sur la mise en œuvre des processus de développement initiés par les États avec l'appui de leurs partenaires. Pour créer des emplois et diversifier leurs économies, les États ouest-africains se sont engagés dans la mise en œuvre de stratégies de développement et de transformation structurelle de leurs économies. Ces plans les ont notamment conduits à investir massivement dans les infrastructures pour le développement. Ces États se sont réendettés auprès de leurs créanciers internationaux (institutions multilatérales de financement, partenaires bilatéraux, entreprises privées, marchés financiers) alors que la chute des exportations va provoquer une baisse des revenus commerciaux et des ressources pour les États.

¹⁴ « Nigeria: Amidst Panic Buying, Experts Urge Nigerians to Buy Basic Needs », *All Africa*, 25 mars 2020. URL : <https://allafrica.com/stories/202003260088.html>. Consulté le 2 avril 2020.

¹⁵ « Coronavirus au Nigeria : les kits de protection à des prix déraisonnables », *Le Point Afrique*, 29 février 2020. URL : https://www.lepoint.fr/afrique/coronavirus-au-nigeria-les-kits-de-protection-a-des-prix-deraisonables-29-02-2020-2365064_3826.php. Consulté le 2 avril 2020.

¹⁶ « Face à la spéculation sur les gels antiseptiques : vers une homologation des prix », *Le Quotidien*, 18 mars 2020. URL : <https://www.lequotidien.sn/face-a-la-speculation-sur-les-gels-antiseptiques-vers-une-homologation-des-prix/>. Consulté le 2 avril 2020.

Encadré 3. Incertitudes sur l'exécution des projets publics d'infrastructures

Dans le domaine des infrastructures, plusieurs interrogations se posent de façon immédiate. Comment poursuivre l'exécution des travaux sur les chantiers en situation de pénurie de main-d'œuvre, et s'assurer de l'approvisionnement des matériaux et le respect des mesures de sécurité et d'hygiène ? Comment gérer d'inévitables situations de défaillance d'entreprises cotraitantes ou sous-traitantes ? Ces circonstances vont renchérir le coût ou différer l'exécution de nombreux grands contrats publics et d'infrastructures, voire la rendre impossible. Pour les parties prenantes de ces projets d'envergure plusieurs questions juridiques se posent et notamment celles liées à la dispense des obligations imparties aux parties contractantes dans le cadre contractuel dû à l'invocation de la force majeure ou aux indemnisations envisageables pour les cocontractants de la puissance publique si les contrats ne pouvaient pas être poursuivis.

Source : « Marchés publics et projets d'infrastructures en Afrique à l'épreuve du COVID 19 : quels réflexes et gestes-barrière adopter ? », *Flash Info / Droit public*, 27 mars 2020, Fidal. URL : <https://tr.fidal.pro/mirror?GV1=CBIM033000BIS000NOGKP0&hm=dfb0595bdb97e50ce601444cbf149e05>. Consulté le 2 avril 2020.

Or, cette crise intervient après une période d'emprunt sans précédent sur les marchés, marquée, à l'échelle mondiale, par un renforcement de l'emprunt public comme privé. Cette situation renforce les risques encourus par les économies ouest-africaines. À la fin de 2018, le stock de dette contracté auprès des marchés atteignait 229 milliards de dollars US. Cette somme représente deux fois et demie le produit intérieur brut (PIB) mondial et une augmentation générale de 152 milliards de dollars US depuis la crise financière de 2008 ! Les producteurs de ressources largement endettés, comme le sont les pays ouest-africains, sont sur la ligne de front des *stress* provoqués sur les marchés par la pandémie de Covid-19, notamment si leurs réserves de change sont limitées¹⁷. De ce point de vue, des différences existeront peut-être entre les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) forts d'une monnaie commune arrimée à l'euro et le Nigeria ou le Ghana, dotés d'une monnaie flexible qui devrait fortement dévaluer. Détérioration de la position économique faisant, le comportement des créditeurs (Banque mondiale, Fonds monétaire International, mais aussi Chine et autres partenaires bilatéraux) dessinera les latitudes dont disposeront les États ouest-africains pour initier des politiques de sortie de crise, alors que les besoins sociaux devraient affluer et que les dépenses de santé pourraient exploser.

➡ **Les répercussions financières de la crise pourraient freiner voire réorienter certains projets de développement portés par les États ouest-africains, déjà endettés et dont les dépenses de santé devraient exploser en même temps que leurs ressources propres devraient diminuer.**

Contraction des investissements directs étrangers (IDE) ?

À court terme, la situation devrait aussi modifier l'attractivité des marchés africains pour les investisseurs privés. Une baisse des investissements directs étrangers doit être anticipée. Les IDE dans la partie continentale de la Chine auraient ainsi chuté de 8,6 % en glissement annuel au cours des deux premiers mois de l'année 2020. Une ventilation des données suggère que les entrées d'IDE ont augmenté de 4 % par rapport à l'année précédente en janvier, mais auraient chuté de 25,6 % en février¹⁸.

¹⁷ « The Coronavirus Shock: A Story of another Global Crisis Foretold and what Policymakers should be Doing about It », CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), 9 mars 2020. URL : https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/gds_tdr2019_update_coronavirus.pdf. Consulté le 2 avril 2020.

¹⁸ « (Covid-19) Chine : les IDE en baisse de 8,6 % de janvier à février en raison de l'épidémie », *French Xinhuanet*, 13 mars 2020. URL : http://french.xinhuanet.com/2020-03/13/c_138874927.htm. Consulté le 2 avril 2020.

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a analysé plusieurs scénarios de l'impact de l'épidémie sur les investissements dans plusieurs régions du monde. Avec des scénarios de propagation de l'épidémie allant d'une stabilisation à court terme à une poursuite tout au long de l'année, la baisse des IDE pourrait osciller entre - 5 % et - 15 % (par rapport aux prévisions précédentes qui prévoyaient une croissance marginale des IDE pour 2020-2021). La CNUCED envisageait initialement des effets très inégalement répartis entre les régions du monde. L'institution estimait que les pays les plus gravement touchés par l'épidémie et ceux qui étaient contraints de prendre les mesures les plus drastiques pour contenir la propagation du virus connaîtraient les répercussions financières les plus fortes, mais restait « optimiste » concernant l'Afrique à la fin février et estimait que la baisse à anticiper était de l'ordre de 1 % contre 9 % au niveau mondial.

Aujourd'hui, le bien-fondé de cette anticipation est remis en cause. La dégradation rapide de la situation sanitaire en Afrique de l'Ouest pourrait avoir des répercussions beaucoup plus importantes. Les projets d'investissement programmés mais encore non signés et d'IDE dans les industries extractives pourraient être retardés en raison des chocs négatifs sur la demande. La CNUCED a d'ailleurs révisé ses prédictions¹⁹. « Depuis notre premier numéro spécial sur l'impact de la pandémie, les estimations actualisées de l'impact économique et les révisions des bénéfices des plus grandes entreprises multinationales suggèrent maintenant que la pression à la baisse sur les IDE pourrait être de - 30 % à - 40 % en 2020-2021 », relevait l'agence onusienne.

➡ **Une dégradation de la situation économique dans la sous-région pourrait fortement freiner la mise en œuvre des politiques de développement de pays d'ores et déjà endettés auprès de leurs partenaires économiques et sur les marchés. Les réponses apportées par ses partenaires à la crise, eux-mêmes directement frappés, influenceront durablement le profil et l'intensité des politiques publiques de sortie de crise économique.**

3. Quelles réponses des partenaires du développement ?

Alors qu'ils sont eux-mêmes englués dans la crise, les partenaires du développement doivent également porter leur attention sur les conséquences de la pandémie dans les pays en développement. La réaction tardive des autorités lors de la crise d'Ebola a permis de tirer des leçons sur les gestes à adopter ; force est de reconnaître que la mobilisation semble, pour l'heure, encourageante.

Gel des dettes bilatérales et politiques de soutien ?

Le 25 mars, face aux conséquences potentielles de la pandémie de Covid-19, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont appelé au gel du remboursement des dettes bilatérales des pays pauvres qui en feront la demande. Il appartient ensuite à chaque pays de négocier avec les partenaires bilatéraux, sachant que le FMI et la Banque mondiale sont des institutions multinationales qui ne peuvent pas dicter leur conduite aux pays. La négociation de ces suspensions permettrait de différer les remboursements et d'utiliser les créances pour financer la lutte contre la propagation du coronavirus et atténuer les difficultés économiques générées par la pandémie. La Banque mondiale et le FMI suggèrent que les pays

¹⁹ « Le coronavirus va entraîner une chute importante des investissements, selon l'ONU », *ONU Info*, 26 mars 2020. URL : <https://news.un.org/fr/story/2020/03/1065052>. Consulté le 2 avril 2020.

membres de l'International Development Association (IDA) une filiale de la Banque mondiale, ce qui est le cas pour l'ensemble des pays de la CEDEAO, soient éligibles pour cette initiative ²⁰.

Notons qu'à l'échelle du continent, l'Afrique de l'Ouest fait figure de bon élève en matière d'endettement ; elle n'est pas nécessairement la sous-région la plus fragile. En 2018, l'Afrique de l'Ouest présente le *ratio* de dette publique le plus faible du continent, avec un taux moyen de 38 % du PIB. Toutefois, ces chiffres sont en trompe-l'œil : le faible endettement de la sous-région est largement tributaire du faible endettement du Nigeria (28 % du PIB). Le reste de la zone affiche un *ratio* nettement plus élevé (56 % du PIB). En 2019, l'encours de dette obligataire externe a ainsi atteint 15 % du PIB au Sénégal, 14 % en Côte-d'Ivoire, 11 % au Ghana.

Alors que les négociations devraient s'engager avec les pays membres de la Banque mondiale, la Chine semble avoir pris les devants et intensifie ses efforts pour se présenter en premier urgentiste du monde, cherchant ainsi à restaurer une image dégradée par l'absence de transparence dans la gestion de cette crise épidémique. Les annonces se succèdent sans pour autant lever le voile d'une opacité souvent consubstantielle des interventions de l'empire du Milieu. La stratégie s'appuie sur une forte médiatisation des prêts et dons effectués en argent comme en matériel. Les fondations Jack Ma et Alibaba sont particulièrement actives ; elles font dons de quantités importantes de masques chirurgicaux ou d'équipement de protection comme de *kits* de dépistage ²¹. Ces fondations entendent œuvrer dans plus de 50 pays africains, dont ceux de la CEDEAO. Elles ont fait de l'Éthiopie la base logistique de ces opérations. Certaines marques ne sont pas en reste et soulignent leur « responsabilité sociale » (*sic*) ²². Ainsi, Huawei s'engage pour lutter contre l'épidémie de manière scientifique et pragmatique, aux côtés des gouvernements, des agences sanitaires, des entreprises et des individus ²³. La lutte contre la pandémie doit passer par trois actions : la détection des cas touchés par l'épidémie, un soutien accru aux personnels médicaux et la poursuite d'une activité économique en période de quarantaine et de confinement.

➡ **Les pays africains sont invités par les institutions multilatérales à renégocier leur dette auprès de leurs créanciers. Alors que les membres de la Banque mondiale déploient d'importants moyens dans un cadre qui associe multilatéralisme et négociations bilatérales, la Chine semble rechercher une forte visibilité de sa présence sur le continent africain. Elle se pose en partenaire privilégié de la gestion des urgences sanitaires et assure les pays africains de son soutien financier, sans en expliquer les modalités.**

²⁰ « Déclaration commune du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international appelant à agir pour alléger le poids de la dette des pays IDA », Banque mondiale, 25 mars 2020. URL : <https://www.banquemondiale.org/fr/news/statement/2020/03/25/joint-statement-from-the-world-bank-group-and-the-international-monetary-fund-regarding-a-call-to-action-on-the-debt-of-ida-countries>. Consulté le 2 avril 2020.

²¹ « Philanthropie. Covid-19 : le milliardaire Jack Ma au secours de l'Afrique et du monde », *Courrier International*, 23 mars 2020. URL : <https://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/philanthropie-covid-19-le-milliardaire-jack-ma-au-secours-de-lafrique-et-du-monde>. Consulté le 2 avril 2020.

²² Qui peut étonner au regard du passé récent, concernant par exemple Huawei. Voir « Le président d' Huawei se justifie après le reportage de *Cash Investigation* », *Le Monde*, 6 novembre 2014. URL : https://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2014/11/06/le-president-d-huawei-se-justifie-apres-le-reportage-de-cash-investigation_4519628_3236.html. Consulté le 2 avril 2020. En 2014, l'entreprise était accusée de faire travailler des enfants. Depuis 2019, elle se trouve impliquée dans des affaires d'espionnage aux États-Unis.

²³ « Covid-19 - Face à la crise, Huawei s'engage en Afrique avec trois solutions concrètes », *All Africa*, 25 mars 2020. URL : <https://fr.allafrica.com/stories/202003250898.html>. Consulté le 2 avril 2020.

Participation des institutions de financement à la lutte

Après avoir approuvé une enveloppe de financement accéléré de 10 milliards de dollars US dès le 3 mars 2020 pour lutter contre la pandémie du Covid-19, ce sont finalement 14 milliards de dollars US que la Banque mondiale et la Société financière internationale (IFI) annonçaient vouloir débloquer le 25 mars 2020 pour accompagner les efforts déployés par les entreprises et les pays en vue de prévenir, détecter et faire face à la propagation rapide du Covid-19. Ce soutien a pour objectif le renforcement de la préparation des systèmes nationaux aux urgences de santé publique (lutte contre la diffusion de la maladie, diagnostic et traitements, et soutien aux activités économiques).

Dans le contexte de progression du Covid-19, le FMI n'est pas en reste. L'institution a annoncé vouloir fournir 50 milliards de dollars US en installation d'urgence aux pays à faible revenu et aux marchés émergents pour atténuer les chocs économiques du coronavirus, dont 10 milliards de dollars US en prêts concessionnels. Le fonds a reçu des demandes de financement d'urgence de près de 20 pays africains et attend que 10 autres pays du continent sollicitent son aide.

L'Union européenne (UE) a également procédé à des annonces. Elle souhaite contribuer aux plans de riposte des pays de la sous-région et a aussi annoncé une contribution exceptionnelle d'un montant total de 113,5 millions d'euros à l'OMS. Certains financements prévus via cette enveloppe concernent directement l'Afrique : l'UE doit contribuer au Plan stratégique de préparation et de riposte contre le Covid-19 lancé le 5 février 2020 par l'OMS pour les pays fragiles, notamment. Par ailleurs, 15 millions d'euros doivent être consacrés à l'Afrique à travers un soutien à l'Institut Pasteur de Dakar et à son réseau, pour mettre en place des formations d'experts, diffuser des moyens de diagnostic rapide et renforcer la surveillance épidémiologique. Ces activités prévoient d'utiliser le laboratoire mobile de l'UE hébergé à Dakar ²⁴.

Afin de soutenir ses pays membres en cette période de besoin, le Groupe de la Banque islamique de développement (BID) met en place une « facilité de préparation stratégique et de réponse » de 730 millions de dollars US pour atténuer l'impact sanitaire et socio-économique négatif de la pandémie de Covid-19. Cela comprendra 280 millions de dollars US de la Banque et du Fonds de solidarité islamique pour le développement (ISFD) pour les projets et programmes souverains, 300 millions de dollars US de la Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC) pour le financement du commerce et 150 millions de dollars US de la Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (ICIEC) pour la couverture d'assurances ²⁵. Dans la CEDEAO, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Gambie, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, le Togo et la Sierra Leone, membres de la BID, pourraient bénéficier de ces facilités.

La Banque africaine de développement (BAD) a levé trois milliards de dollars US sur les marchés financiers internationaux à travers un emprunt obligataire social. Nommée

²⁴ « Covid-19: L'UE travaille sur tous les fronts, 232 millions d'euros pour contribuer à la lutte mondiale contre l'épidémie », Commission européenne, 24 février 2020. URL : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_316. Consulté le 2 avril 2020.

²⁵ « Deuxième déclaration sur la réponse d'urgence du groupe de la BID à l'impact de la pandémie de Covid-19 dans ses pays membres », Banque islamique de développement, 16 mars 2020. URL : <https://www.isdb.org/fr/nouvelles/deuxieme-declaration-sur-la-reponse-durgence-du-groupe-de-la-bid-a-limpact-de-la-pandemie-de-covid-19-dans-ses-pays-membres>. Consulté le 2 avril 2020

« Combattre le Covid-19 », cette obligation est le plus gros emprunt social libellé en dollars US jamais placé par un émetteur sur les marchés financiers internationaux, et le plus gros emprunt global de référence jamais émis par la BAD. Alors qu'elle était de 3 milliards de dollars US, l'émission obligataire sociale a d'ailleurs remporté un vif succès, avec des souscriptions dépassant 4,6 milliards de dollars US. Les critères d'affectation de ces montants aux pays africains restent à préciser.

L'Union africaine (UA), enfin, souhaite créer un fonds continental anti-Covid-19. Le président en exercice de l'UA et chef d'État sud-africain Cyril Ramaphosa a annoncé que 12,5 millions de dollars US seraient mobilisés pour démarrer. Les États membres de l'UA, la communauté internationale et les entités philanthropiques sont tous invités à contribuer au fonds ²⁶. Ici encore, les modalités de ce fonds restent à définir.

➔ **Les institutions de financement (Banque mondiale, Société financière internationale, Banque islamique de développement, Banque africaine de développement) ont toutes programmé des actions dédiées à la lutte contre le Covid-19 afin d'assister les pays ouest-africains. Ces annonces suggèrent la disponibilité prochaine de sommes importantes au soutien des gouvernements et des entreprises.**

²⁶ « L'Afrique face au Covid-19 : c'est l'état d'urgence économique ! », *Le Point Afrique*, 29 mars 2020. URL : https://www.lepoint.fr/afrique/l-afrique-face-au-covid-19-c-est-l-etat-d-urgence-economique-29-03-2020-2369224_3826.php. Consulté le 2 avril 2020